

Bulletin de l'AFEA

N° 85, juin 2011

Responsable : A. Kaenel (Nancy-Université / Université Nancy 2)

ISSN: 1261-1913

Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'AFEA

Samedi 28 mai 2011 de 9h 30 à 12h 30

Université de Bretagne occidentale

(Rédigé par Anne Ullmo)

Marc Amfreville, Président de l'AFEA, remercie l'équipe de l'Université de Brest pour de son l'organisation impeccable et les responsables scientifiques pour un congrès d'ores et déjà très réussi. Il annonce qu'à la demande de plusieurs membres de l'assemblée qui doivent prendre un train à 11h, l'ordre du jour sera légèrement modifié de façon à permettre au plus grand nombre possible de collègues de prendre part aux différents votes prévus.

Élections : postes AFEA à pourvoir

- Les mandats de André Kaenel (vice-président), Romain Huret (rédacteur en chef de la revue *Transatlantica-civilisation*) et Zachary Baqué (webmestre) venant à échéance en oct 2011, un appel à candidature est lancé (auquel peuvent répondre par mail adressé au Président ceux qui ne pourront pas être à Brest). Il en va de même pour le poste de responsable de la littérature des Doctoriales (Hélène Aji arrivant au terme de son double mandat). Il est rappelé que les candidats aux postes à pourvoir au sein du bureau doivent envoyer leurs lettres de candidatures par mail à Marc Amfreville et Anne Ullmo.

Profession :

- **Intervention de M. Pierre Cotte, Président de la 11^e section du CNU lue par Marc Amfreville :**

La session 2011 des qualifications a été semblable aux précédentes. Il y avait 203 inscrits à la qualification pour être MCF (220 l'an dernier) ; 177 de ces inscrits ont envoyé un dossier. 5 candidatures ont été déclarées irrecevables, les candidats n'ayant pas envoyé la thèse explicitement exigée. 113 des 172 candidats examinés ont été qualifiés. Les non qualifiés étaient souvent hors champ ou bien leur recherche et/ou leur formation d'angliciste étaient jugées insuffisantes ; le CNU hésite à qualifier quand un candidat n'a pas les concours ni de séjour long dans un pays de langue anglaise et ne rédige ni ne communique en anglais.

On compte parmi les qualifiés 25 spécialistes de linguistique, didactique, langue de spécialité, 29 spécialistes de littérature et 14 de civilisation britannique, 38 américanistes (20 en littérature et 18 en civilisation) 5 spécialistes des pays du Commonwealth.

Il y avait 39 candidats à la Qualification pour être PR ; 33 dossiers ont été envoyés et 25 candidats ont été qualifiés : GB : 9 littérature et 3 civilisation ; US : 6 littérature et 2 civilisation, linguistique : 5.

On peut formuler le conseil des autres années : les candidats refusés à la qualification ou qui n'obtiennent pas de poste doivent continuer la recherche en appartenant à un centre où ils communiquent et publient.

La session d'avancement des carrières vient d'avoir lieu. Il y avait 11 semestres pour congé et reconversion et 67 candidats (55 MCF et 12 PR) ; la commission a donné 9 semestres à des maîtres de conférences qui préparaient une HDR. Je rappelle que le CNU favorise les dossiers précis et avancés, contenant le nom et le soutien d'un garant, une date de soutenance, des invitations et des contrats.

Le nombre total des promotions augmentait cette année : 36 HCMCF contre 31 l'an dernier, 16 1^{ère} cl. PR (16 l'an dernier), 7 cl. EXC1 (6 l'an dernier) 1 cl. EXC2 (1 l'an dernier). Pour la deuxième année consécutive le nombre des candidats était en baisse : 87 pour la HC des MCF contre 104 et 146 les deux dernières années, 96 pour PR1 contre 113 et 139, 43 pour RXC1 contre 49 et 59. La difficulté d'utiliser Electra explique cette baisse ; cependant les dossiers parvenus étaient généralement de qualité. Cette année encore l'avis donné par les établissements, souvent très différent d'une université à l'autre, a peu joué dans les choix du CNU. A nouveau la section n'a pas souhaité que son propre avis puisse être utilisé localement pour évaluer les collègues. Les résultats des promotions seront analysés ultérieurement.

Un nouveau CNU se prépare, qui ajoutera à ses fonctions historiques l'évaluation. Le retour, pour les élections, au calendrier classique avec constitution des bureaux en novembre 2011 signifie que la première évaluation sera à l'automne 2012, non à l'automne 2011 comme cela aurait vraisemblablement été si les élections avaient eu lieu ce printemps ; on peut s'en féliciter. C'est le prochain CNU qui décidera ce que sera l'évaluation ; lors de la dernière AG de la CPCNU il a été dit cependant que le Ministère n'envisagerait pas de classer les enseignants chercheurs en A,B,C, mais seulement de donner ou non un avis positif sans que les avis positifs soient contingentés. Cela est encore au conditionnel. On reviendra sur ces questions en octobre.

Pierre Cotte

Motion proposée par le bureau de l'AFEA (élaborée après la réunion ayant eu lieu la veille sur la question des nouvelles attributions du CNU):

L'AFEA, réunie en AG le 28 mai 2011, estime que l'évaluation individuelle des enseignants-chercheurs pose de graves problèmes de principe et de mise en œuvre. Les risques d'utilisation de cette évaluation pour moduler à la hausse les services et le manque de moyens pour évaluer sérieusement 500 collègues par an conduisent l'AFEA à exprimer ses plus vives réticences vis à vis de cette procédure.

L'AFEA souhaite que le prochain CNU s'abstienne de toute notation qui pénalise les collègues, qu'il prenne en compte les conditions d'exercice du métier et privilégie le conseil et le point de vue qualitatif sur une évaluation purement quantitative.

Vincent Michelot intervient pour dire qu'une société savante devrait se distinguer d'un parti politique ou d'une organisation syndicale. L'AFEA doit se prononcer sur les

modalités d'évaluation de façon à ce que ces évaluations soient *a minima* puisqu'elles redescendent vers les établissements qui vont de toute façon les utiliser. Si les critères ne sont pas connus, elles ne seront pas utilisables par les établissements. On peut accepter le principe de l'évaluation individuelle tout en s'en emparant. Les modalités doivent être les mêmes d'une section à l'autre et les critères doivent en être publics. L'AFEÀ ou la SAES devraient faire attention aux conditions pratiques des évaluations. Il faudrait veiller à ce que les membres évaluateurs soient 54 et non 48 puisqu'il s'agit d'évaluer 500 dossiers par an (demander, notamment, des décharges de service pour les membres du CNU)

Marc Amfreville rappelle que l'on s'est précisément mis d'accord sur un texte *a minima* afin de montrer que nous sommes attentifs à cette question : une réunion organisée avec les présidents des autres sociétés savantes est en effet prévue le 8 juin, d'où l'urgence de ce texte. Il se dit disposé à organiser autour de l'AG d'octobre des réunions pour élaborer un texte plus complet, si les collègues en font la demande.

Donna Kesselman exprime son souhait de reprendre la discussion en septembre.

Le texte est approuvé à l'unanimité moins une voix lors d'un vote à main levée.

- **Question soumise à l'assemblée: doit-on accepter les locaux que l'IdA souhaite mettre à la disposition de l'AFEÀ ?**

Le Bureau propose un débat entre Catherine Collomp, en faveur de la proposition de l'IdA et Michel Granger qui s'y oppose :

Catherine Collomp souligne tout d'abord la nécessité d'un lieu de centralisation des archives de l'AFEÀ pour des raisons de commodité. Elle précise que l'IdA propose un portail d'accès à des bases de données électroniques. Ne pas rejoindre l'IdA serait contraire à nos intérêts (politique de la chaise vide) et si nous ne nous manifestons pas, d'autres spécialistes d'Amérique du Nord le feront à notre place. Elle précise que l'acceptation de l'AFEÀ ne supposerait pas qu'elle participe au fonctionnement de l'IdA, même si un certain nombre de membres de l'association y travaille déjà.

Michel Granger commence par un bref rappel des réticences initiales de l'AFEÀ (vers 2001-2002) à l'égard d'un projet scientifique de rapprochement avec les études sur l'Amérique latine. Cette attitude n'empêche en rien que les universités adhèrent à l'IdA et que des américanistes y bénéficient de moyens documentaires. Il insiste sur la nécessité d'assurer la pérennité de l'AFEÀ qui a jusqu'ici été soucieuse de son indépendance vis-à-vis de la SAES et de l'Ambassade. Or, ce serait faire preuve d'incohérence que de se battre contre les réformes en cours (cf. la discussion sur l'évaluation) tout en acceptant les locaux proposés par un Institut dont certains dirigeants ont des fonctions au Ministère. Notre résistance, rappelle Michel Granger, passe également par le refus d'un symbole.

Jacques Pothier (vice-président de l'IdA) intervient afin de préciser que le projet de l'IdA remonte à une douzaine d'années (C. Allègre ou J. Lang l'ont tour à tour défendu), ce qui suppose un désir de continuité très rare en ce qui concerne des projets de cette ampleur. Il insiste sur le fait que l'argument politique est un mauvais argument. Si l'indépendance de l'AFEÀ est certes souhaitable, il est nécessaire de se poser la question de cette indépendance vis-à-vis de Paris 3 (qui nous héberge) ou de l'université qui pourrait héberger la collection d'ouvrages américanistes que l'AFEÀ souhaite créer.

Il souligne en revanche les nombreux avantages liés à l'IdA, notamment les contrats doctoraux fléchés IdA. Une moitié du bureau de l'IdA composé de 6 personnes appartient à l'AFEA et aucun des groupes de recherche affiliés à l'IdA ne semble s'en plaindre. Il ne voit pas l'intérêt qu'aurait l'IdA à vampiriser l'AFEA.

Guillaume Marche prend la parole pour demander ce que l'AFEA deviendrait statutairement si elle faisait partie de l'IdA : y a-t-il d'autres associations telles que la nôtre hébergées par cette institution ?

François Brunet insiste sur le fait que si l'on fait ce choix, il est nécessaire d'être au clair sur le sens scientifique de cette démarche.

Romain Huret déclare qu'il a trouvé son nom sur l'annuaire de l'IdA sans en avoir fait la demande. Il évoque la masse de travail que nous sommes ravis de donner à l'AFEA mais pas à l'IdA. Il affirme que l'ambiguïté demeure quant aux motivations de l'IdA et tient à affirmer avec force que les deux comités de rédaction des revues se sont prononcés à l'unanimité de leurs membres contre un projet qui risquerait de mettre en danger leur indépendance.

Marie-Claude Perrin-Chenour demande si nous sommes véritablement indépendants puisque nous acceptons depuis 40 ans les subventions de l'Ambassade à deux exceptions près : faudrait-il se couper de l'Ambassade ?

Marc Amfreville rappelle qu'à tout moment, le bureau peut décider de refuser le financement de l'Ambassade, ce qui fut le cas cette année. Le logo de l'Ambassade n'apparaît d'ailleurs pas sur le programme. Il ajoute, en réponse à Jacques Pothier que l'AFEA est entièrement indépendante de l'université de Paris 3 qui l'héberge depuis toujours.

À l'issue des débats, l'assemblée procède à un vote à bulletins secrets :

OUI : 49

NON : 62

BLANC : 5

ABSTENTION : 1

Procurations : 32

- **Texte de M. l'Inspecteur général François Monnanteuil (Président du jury de CAPES) lu par Marc Amfreville**

Déroulement de la session 2011 du CAPES externe d'anglais

La session 2011 de tous les CAPES externes se caractérise par une forte baisse du nombre des inscrits (-27%) et des candidats qui ont vraiment composé (51% des inscrits seulement). Plusieurs facteurs contribuent à expliquer cette situation : les nouvelles conditions administratives d'inscription, le calendrier du concours, qui pouvait donner l'impression qu'il y avait deux sessions dans la même année 2010, l'effet de nouveauté des épreuves qui a pu amener certains candidats potentiels à attendre que les épreuves soient bien établies pour engager le lourd travail de préparation au concours. La DGRH du ministère indique aussi qu'au cours des 20 dernières années, il y a toujours eu une baisse des inscriptions chaque fois qu'était annoncée une réduction du nombre de postes mis au concours. Si cette baisse des

candidats devait se confirmer dans les années à venir, il faudrait sans doute s'interroger sur l'attractivité du métier de professeur de lycée et de collège, comparé à celui de professeur des écoles, par exemple.

Le CAPES d'anglais n'échappe pas à cette situation : 790 postes au lieu de 900, -25% d'inscrits, 51% des inscrits qui se présentent aux épreuves. Ces variations sont dans la moyenne de tous les CAPES. Pour autant, il n'y avait à l'écrit que 2,1 candidats par poste, alors qu'il y en avait 7 en italien, 5 en espagnol, et, il est vrai, 1,7 en allemand. Le vivier des étudiants qui cherchent à devenir professeurs d'anglais n'est, à l'évidence, pas très fourni. Il faudrait analyser les situations locales pour bien comprendre pourquoi il y avait une quarantaine de présents dans des académies a priori aussi différentes que Caen, la Martinique et Rennes. L'étude du nombre de présents aux épreuves par académie fait ressortir deux phénomènes. D'abord, l'anglais est présent partout, y compris dans des régions où l'on pourrait penser que les étudiants intéressés par les langues vivantes se tourneraient plutôt vers des langues de proximité. Ainsi y avait-il 100 présents à Aix et 68 à Nice alors qu'ils n'étaient, respectivement, que 49 et 31 pour le CAPES d'italien. 61 candidats se sont présentés au CAPES d'anglais à Strasbourg ; ils n'étaient que 31 pour l'allemand. Par ailleurs, le nombre de candidats présents dans les territoires non-hexagonaux (97 à La Réunion, 45 en Martinique, 20 en Nouvelle Calédonie, 15 en Polynésie, 12 en Guyane) souligne la fonction de promotion sociale et d'intégration que remplit le CAPES. C'est manifestement une vertu de notre système de concours nationaux.

Avec 2,1 candidats par poste, le jury avait, dès l'écrit, le ratio de présents habituel à l'oral. Il a choisi de ne pas pour autant minorer le rôle de l'écrit et a procédé à l'établissement des barèmes et à la double correction des copies avec sa précision et sa vigilance coutumières. Comme c'est le même binôme de correcteurs qui évalue les trois parties de chaque copie de la seconde épreuve (thème, version et explication des choix de traduction), une journée de correction sur place a été organisée sous la conduite des collègues spécialistes de linguistique pour aider tous les correcteurs à se familiariser avec le barème des choix de traduction. Dans les deux épreuves, les correcteurs ont eu la satisfaction de trouver très peu de copies blanches, ce qui suggère que les candidats qui se sont effectivement présentés avaient vraiment préparé le concours. Malgré l'absence de programme, l'application des critères habituels de correction pour le commentaire dirigé a donné des résultats analogues aux années antérieures. En gardant quasiment la même barre d'admissibilité que les 5 années antérieures (5/20 comme en 2007, contre 5,1 en 2008, 2009 et 2010), le jury a pu déclarer admissibles 69% des présents (de 64 à 67% dans les 5 années antérieures). Il y a donc 1142 admissibles pour les 790 postes du CAPES et 136 admissibles pour les 100 postes du CAFEP, avec la même barre d'admissibilité qu'au CAPES.

Le jury n'a, naturellement, aucun a priori sur le nombre des candidats qui pourront être reçus, ce qui doit inciter tous les admissibles à préparer soigneusement l'oral pour se donner les moyens de faire de leur mieux. Ceux qui ont déjà été admissibles à des sessions antérieures devront faire attention aux nouvelles définitions des épreuves, notamment pour la leçon. La première partie reprend la synthèse exigée précédemment dans l'ancienne «épreuve en langue étrangère», mais dans un temps de passage et de préparation plus court. La seconde partie amènera les candidats à définir des objectifs qui pourraient être retenus dans une séquence pédagogique. Lorsque l'un des documents proposés pour la leçon sera une vidéo, les candidats pourront le consulter sur un MP4 pendant tout leur temps de préparation.

Le dossier proposé par le jury pour la première partie de la seconde épreuve («épreuve sur dossier ») comportera un document audio, afin que soit mobilisée la capacité des candidats à comprendre la langue orale, qui est si importante pour l'apprentissage de l'anglais.

Comme la nouvelle maquette ne limite plus à 1/3 de la note la part accordée à l'évaluation de la langue orale proprement dite, le jury a élaboré une grille d'évaluation associant pertinence du contenu et qualité de la langue orale. Cette grille sera utilisée dans les deux épreuves. Elle évitera que des notes élevées soient attribuées aux candidats qui feraient des analyses pertinentes sans maîtriser correctement l'anglais comme à ceux qui présenteraient dans un excellent anglais une réflexion superficielle. Au total, le jury s'efforcera de conjuguer au mieux les nécessités du recrutement et l'indispensable exigence de qualité.

F. Monnanteuil

Président du jury du CAPES externe d'anglais

- **Texte de M. Wilfrid Rotgé (Président du jury de l'agrégation) lu par Isabelle Alfandary :**

Monsieur Rotgé remercie les membres du jury, qui ont commencé à corriger les copies vers le 22 avril, après les réunions de barème, qui ont pu commencer plus tôt que les autres années. Ceci fait que les correcteurs ont une semaine de plus que l'année dernière, ce qui n'enlève rien à leur mérite. Le mois de mai est toujours une période chargée pour les enseignants-chercheurs, notamment en raison des partiels et examens de fin d'année et du Congrès de la SAES, auquel de nombreux membres du jury participent activement. Il remercie chaleureusement tous les membres de l'agrégation pour leur dévouement.

L'écrit s'est bien passé. Les sujets n'ont pas semblé troubler les candidats ; aucune panne de RER n'est venue perturber son déroulement cette année. Les échanges de copies entre premiers et seconds correcteurs se sont bien déroulés. Nous n'avons plus aucun problème avec Chronopost, après les déboires de 2009. Monsieur Rotgé a commencé à recevoir des relevés de notes définitives. La saisie commencera le dimanche 29 mai à 9h00 du matin.

Voici quelques statistiques comparatives concernant la session 2011 :

- rappel du nombre de postes mis au concours : 110 (2010 : 128 ; 2009 : 128 ; 2008 : 128 ; 2007 : 145 ; 2006 : 145 ; 2005 : 145)
- nombre de candidats inscrits : 2105 (2010 : 1891 ; 2009 : 1698 ; 2008 : 1745 ; 2007 : 1810 ; 2006 : 1859 ; 2005 : 1626 ; 2004 : 1728)

On constate donc une augmentation importante du nombre d'inscrits au concours, de plus de 10%. L'augmentation avait été comparable entre 2010 et 2009 : plus de 10% également.

On savait toutefois que cette augmentation serait en trompe l'œil : la date-limite d'inscription aux différents concours ayant été fixée au 13 juillet 2010, les 128 reçus à la session 2010 ont dû s'inscrire au concours 2011, puisque les résultats ont été publiés après cette date. Il fallait donc enlever ces 128 reçus du nombre d'inscrits. Cette année, les résultats d'admission devraient être publiés le 11 juillet en début d'après-midi et les candidats aux concours de la session 2012 devront s'inscrire sur le site du Ministère avant le mardi 12 juillet à 17h00. Pendant les oraux, Monsieur Rotgé conseillera à tous les candidats admissibles de ne pas attendre la publication des résultats définitifs, mais de s'inscrire au concours avant cette date, par prudence.

Le différentiel entre le nombre d'inscrits et le nombre de copies à corriger est énorme : 2105 inscrits à comparer avec 740 copies à corriger par épreuve. A peine un peu plus d'un tiers des inscrits a composé. C'est le taux le plus bas de ces dix dernières années. C'était à prévoir, car 2012 est une année de transition pour les concours comme chacun sait, en raison de la mise en place de la mastérisation des concours de recrutement de l'Education Nationale. De nombreux candidats pensaient qu'il leur fallait être titulaires du Master complet pour se présenter au concours de l'agrégation. Nous devrions retrouver des chiffres conformes aux années précédentes en 2012.

Monsieur Rotgé rappelle que le bureau de l'agrégation ne possède aucun chiffre concernant le nombre d'inscrits par option. Ce n'est qu'au moment de l'admissibilité que le jury prend connaissance de la répartition par discipline (littérature [option A], civilisation [B] ou linguistique [C]). Il rappelle que la proportion de candidats inscrits à l'option Littérature a augmenté en 2010 et surtout en 2009, après une chute ininterrompue pendant plusieurs années.

Pour information, la réunion d'admissibilité est prévue le mercredi 1^{er} juin. Ce n'est qu'à ce moment-là que la répartition par option sera connue. Les résultats de l'admissibilité devraient être publiés sur le site du ministère en début d'après-midi.

Le ministère a exigé cette année que les oraux se terminent au plus tard le 10 juillet. Ils commenceront donc plus tôt que d'habitude. Les premiers candidats seront convoqués le 20 juin. La réunion d'admission est prévue le 10 juillet au soir, pour une publication officielle donc le 11 juillet.

Monsieur Rotgé souhaite maintenant parler du futur « directoire » du concours. Il sera présidé par Claire Charlot, qui est Professeur de civilisation britannique à l'Université Rennes 2. Le nouveau vice-président Professeur des Universités sera Georges Letissier (Université de Nantes). Bertrand Richet restera Secrétaire général. Le vice-président Inspecteur général sera connu très prochainement. Annie Lhérité, l'actuelle vice-présidente Inspectrice Générale, quitte également le concours.

Monsieur Rotgé tient à adresser tous ses vœux de réussite les plus chaleureux à Claire Charlot, Georges Letissier et Bertrand Richet. C'est avec une entière confiance qu'il leur transmet le témoin.

Il termine par un mot concernant le programme. Comme chacun sait, il a été publié beaucoup plus tôt cette année, dès le mois de janvier, et non en mai, comme les années précédentes. La raison de la publication si tôt dans l'année en est simple : tous les programmes d'une même discipline doivent paraître en même temps, or comme les écrits du CAPES ont lieu dès le mois de novembre, il fallait que le programme en soit connu le plus tôt possible et le programme des agrégations devait être publié au même moment.

Madame l'Inspectrice générale Geneviève Gaillard, présidente de l'agrégation interne d'anglais, qui a assisté à l'Assemblée générale mais qui a dû partir avant la fin, a donné quelques informations sur ce concours à Monsieur Rotgé pour qu'il les communique aux membres de la SAES. Les voici :

- la session 2011 s'est terminée le 30 avril ;

- évolution des inscrits / présents. Inscrits en légère augmentation : 2261 (+289 par rapport à 2010) ; nombre de présents relativement stables : 1051, soit 46,5% des inscrits ;
- légère diminution du nombre de postes/ contrats : 51 postes dans le public (56 en 2010) ; 9 contrats dans le privé (10 en 2010) ;
- un concours qui reste discriminant : 5,70% des présents sont reçus, soit un peu moins de 6 professeurs sur 100 ;
- admissibilité : 134 admissibles, soit 12,7% des présents ;
- barres : admissibilité 8,92 dans le public et 7,25 dans le privé ; admission 8,97 et 8,30 ;
- les prochaines épreuves écrites auront lieu fin janvier 2012, sans changement dans la définition des épreuves ;
- au programme de l'écrit : Shakespeare (*The Winter's Tale*), Hardy (*Far from the Madding Crowd*) et Philip Roth (*American Pastoral*) en littérature ; « le Parti libéral en Grande-Bretagne, 1906-1924 » et « Révoltes et utopies : la contre-culture américaine des années soixante » en civilisation.

Madame Gaillard tient à remercier tous les membres du jury, sans qui rien ne serait possible.

Rappel du programme de l'agrégation externe d'anglais (session 2012) :

Épreuves écrites et orales

Écrit : tronc commun

I - Littérature

1 – William Shakespeare, *The Winter's Tale*, ed. Stephen Orgel. Oxford, OUP: Oxford World's Classics, 1996. (N.B. L'édition Penguin Shakespeare sera utilisée à l'oral.)

2 – William Wordsworth & Samuel Taylor Coleridge, *Lyrical Ballads* [1798], Volume one (pp. 47-166). Londres, Routledge Classics, 2005.

3 – Thomas Hardy, *Far from the Madding Crowd* [1874]. Londres, Norton Critical Edition, 1986. Film de John Schlesinger (1967).

4 – Ernest Hemingway, *Fiesta: The Sun Also Rises* [1927]. Londres, Arrow Books, 2004.

5 – Philip Roth, *American Pastoral* [1997]. New York, Vintage Books, 1998.

II - Civilisation

1- Le Parti libéral en Grande-Bretagne, 1906-1924

Devenu une force politique incontournable dans la seconde moitié du XIXe siècle, le Parti libéral accède de nouveau au pouvoir en décembre 1905, suite à la démission d'Arthur Balfour, puis il remporte les élections législatives de 1906, porté par un raz-de-marée électoral. Pourtant, moins de vingt ans plus tard, en 1924, le Parti libéral a pratiquement cessé d'exister et n'a plus au Parlement qu'une représentation symbolique en comparaison de ce qu'il avait connu en 1906. Pris ensuite au piège d'une guerre qu'il ne souhaite pas et qui va à l'encontre de nombre de ses principes, le Parti libéral se voit contraint de mettre en place de nombreuses mesures liées à l'effort de guerre. Contesté à gauche, dépassé par sa droite, divisé en son sein, le Parti libéral amorce alors un lent déclin qui le mènera vers la place peu enviable de tiers parti au sein du système politique britannique à partir

des années 1930. C'est ce déclin, dans un contexte particulier de paix et de guerre, que l'on étudiera ici, en prêtant une attention toute particulière aux points suivants :

1. Le « Nouveau Libéralisme »

Le « Nouveau libéralisme », s'affiche résolument comme une force de progrès radical, prête à faire intervenir l'État, dans une certaine mesure, dans des domaines comme la sécurité sociale ou les réformes fiscales (nouvelle assiette de l'impôt, réforme des impôts indirects ; remboursement de la dette publique, budgets de 1909 et 1914 en particulier).

2. La recomposition du paysage politique et social

Le paysage politique fut transformé durablement pendant les années 1905-1924 et il conviendra d'étudier : les enjeux électoraux et les rivalités avec les deux autres partis ; les alliances politiques et les coalitions ; les luttes intestines au sein du Parti libéral ; le rôle des personnalités politiques ; le divorce des aspirations libérales et ouvrières, et l'assise électorale du Parti libéral qui devient clairement celle des classes moyennes. Sans oublier les mouvements sociaux dans un contexte de crise économique et de montée du chômage.

3. Les enjeux et les crises

Le déclin du Parti libéral s'inscrit dans un contexte de crises qu'il réussit plus ou moins bien à gérer : la crise constitutionnelle de 1909-1911 et le refus répété des Lords de voter certaines lois adoptées par les Communes ; la réforme du Parlement de 1911 ; l'élargissement du suffrage ; la réforme du système politique ; le désétablissement de l'Église anglicane en Écosse et au pays de Galles ; la « question irlandaise » du Home Rule et le risque de guerre civile en Irlande (le débat interne aux nationalistes irlandais est exclu de la question).

4. Les courants historiographiques

La quasi-disparition d'un grand parti de gouvernement dès 1924 a offert de nombreuses pistes aux chercheurs. Il s'agit ici d'explorer le débat historiographique autour de cette question, en examinant les facteurs et la chronologie qui sont avancés pour l'expliquer, fondant ainsi les différentes écoles historiques sur le sujet. Quels sont les indicateurs retenus et pourquoi ? On évaluera l'importance du déclin libéral dans le contexte plus large de l'évolution du Royaume-Uni au début du XXe siècle.

2- Révoltes et utopies : la contre-culture américaine des années soixante

Malgré quelques voix dissonantes, les années cinquante avaient constitué aux États-Unis une période de relative harmonie sociale et de consensus culturel. Mais avec l'entrée à l'université de la génération issue du *baby-boom*, un nouvel état d'esprit se dessine progressivement. Les enfants de la classe moyenne blanche, plus ou moins directement inspirés par les expériences littéraires et philosophiques de la *Beat Generation*, commencent à remettre en question les valeurs et les pratiques de leurs parents, celles de l'Amérique *mainstream*. Ce qui avait débuté, avec l'émergence de la musique rock, par une timide évolution des goûts artistiques se transforme alors en une critique globale de la société. La jeunesse devient le moteur du changement et se place au centre de la vie culturelle et bientôt politique et économique du pays, contestant les hiérarchies établies, rejetant les contraintes de tous ordres. Cette période de bouleversements culturels, politiques et sociaux sans précédents, auquel l'ouvrage de Theodore Roszak, *The Making of a Counter Culture* (1968) a donné son nom, se caractérise par deux phénomènes complémentaires : une vague de contestation d'ordre social et politique et l'émergence de nouvelles pratiques culturelles.

La contestation porte entre autres sur les pratiques consuméristes qui fondent l'organisation capitaliste du pays et met en place les prémisses du mouvement environnementaliste. Elle concerne par ailleurs les différentes minorités ethniques, qui se radicalisent progressivement : les communautés africaine-américaine (*Black Power*), amérindienne (*Red Power*) et mexicaine-américaine (*Brown Power*). L'époque est également marquée par le renouveau d'un féminisme (*Women's Lib*) qui se conjugue aux revendications de la communauté homosexuelle. Plus encore, la guerre du Viêt Nam, après avoir recueilli l'approbation de la majorité des Américains, fait l'objet d'une critique virulente qui touche l'ensemble de la population. La vie politique américaine se durcit sous l'influence d'une « Nouvelle Gauche » militante, voire radicale, du *Port Huron Statement* (1962) jusqu'aux bombes des *Weathermen*, en passant par de violentes manifestations sur les campus universitaires et la remise en cause d'une recherche scientifique dédiée au complexe militaro-industriel.

En parallèle, de nouvelles pratiques artistiques et sociales apparaissent. Elles s'articulent autour de pratiques spécifiques (musique rock, bandes dessinées, Pop Art, théâtre de rue, *happenings*, cinéma expérimental), de nouvelles modalités de rapports humains (révolution sexuelle, mouvements *hippie* et *yippie*, *communes*), et d'expérimentations avec les drogues (marijuana, LSD) que relaient les nouveaux médias (presse *underground*, *fanzines*, nouveau journalisme).

Pourtant, les contradictions ne manquent pas et il faudra s'interroger sur les limites et les ambiguïtés d'une période qui voit la musique populaire devenir une industrie de masse, l'amour libre déboucher sur la pornographie et la critique de la société de consommation régénérer Madison Avenue. Par ailleurs, si la contre-culture s'avère très médiatique, elle ne concerne qu'une fraction relativement modeste de la population, en termes d'âge, de classe sociale, de groupe ethnique ou de localisation géographique. Il conviendra également de

s'interroger sur les interprétations contradictoires auxquelles elle a donné lieu, au sein de la droite conservatrice comme de la gauche radicale : s'agit-il d'une véritable révolution ou d'un simple moment de récréation hédoniste ? Comment cette période s'insère-t-elle dans la tradition démocratique américaine et au sein d'une histoire marquée par les rébellions et les utopies religieuses et sociales ?

La période concernée s'étend de la fin des années cinquante (émergence d'Elvis Presley sur la scène nationale, mise au point de la pilule contraceptive en 1956, influence de films comme *Rebel Without a Cause* [1955]...) jusqu'aux premières années de la décennie soixante-dix, lorsque le mouvement s'essouffle et change de nature, avec le départ des derniers Américains du Viêt Nam (1975) et l'intensification des violences raciales et politiques.

III - Linguistique

a - Phonologie

Bibliographie:

- Jones, D. *English Pronouncing Dictionary*, 16e édition. Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*, 3e édition. Londres, Longman, 2008.

b - Grammaire: les questions ne s'appuient pas sur un programme.

Oral

I - Épreuves à option

Le programme des options A et B est constitué par le programme des épreuves d'admissibilité auquel s'ajoute, pour chaque candidat, le programme ci-dessous correspondant à l'option A ou B qu'il a choisie au moment de l'inscription:

A - Littérature

- Janet Frame, *The Lagoon and Other Stories* [Paperback edition] [1951]. Londres, Bloomsbury, 1997.
- Tom Stoppard, *Arcadia*. Londres, Faber and Faber, 1993.

B - Civilisation

Adam Ferguson, *An Essay on the History of Civil Society* [1767], ed. Fana Oz-Salzberger. Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

C - Linguistique

- a) Commentaire de texte: épreuve hors programme. Dans son commentaire, le candidat devra traiter un sujet choisi par le jury et il pourra aussi, s'il le souhaite, consacrer une partie de son exposé à tout phénomène linguistique représenté dans le texte.

b) Leçon : dans le cadre du programme ci-dessous, il est demandé au candidat de répondre à une question d'ordre théorique ou de discuter une ou plusieurs affirmations de linguistes tout en illustrant son argumentation à l'aide d'exemples tirés d'un corpus d'anglais contemporain qui lui sera fourni lors de la remise du sujet. Des connaissances théoriques sont attendues.

L'ellipse et l'anaphore

II - Épreuves communes

Lors de la préparation de l'épreuve hors programme en anglais, les candidats auront à leur disposition :

- Dictionnaires unilingues anglais et américain.
- *The Encyclopaedia Britannica*.

N.B. - Les éditions sont données à titre indicatif.

- **Commission franco-américaine : M. Arnaud Roujou de Boubée :**

M. Roujou de Boubée remercie les collègues ayant accepté de remplir le questionnaire en ligne envoyé par la Commission franco-américaine aux universitaires : les résultats positifs ont conforté l'engagement du Ministère dans les programmes de la Commission, un engagement à même hauteur du côté américain que du côté français.

La Commission Fulbright a pour but, par le biais de différents programmes, de soutenir les chercheurs, les doctorants, les assistants, les étudiants.

Programme de stage d'enseignement aux USA va disparaître.

Programme de stagiaires tend à disparaître en raison de la mastérisation en France et pour des raisons financières aux Etats-Unis= une quinzaine de stagiaires seulement envoyés par la France aux USA.

Optimisme néanmoins en raison du succès des programmes existants : 220 boursiers sont envoyés aux Etats-Unis chaque année et inversement.

a) Programme doctoral (séjours de 6 à 9 mois aux Etats-Unis) : M. Roujou de Boubée nous invite à encourager les étudiants des régions à faire cette demande (pénurie dans le domaine nord-américain) - programme (4 ou 5 candidats par poste)

b) Programme d'assistanat :

36 étudiants licenciés ont été envoyés cette année sur de petits campus, hors des sentiers battus. Ils doivent suivre un cours de civilisation ou de culture américaine : programme très ouvert (3 à 4 étudiants par poste). La totalité des frais une fois sur place est prise en charge par la Commission.

c) Programme d'invitation de professeurs américains (Fulbright Specialists) : ne pas hésiter à inviter des professeurs (seules deux demandes cette années, toutes deux acceptées).

- d) Chaire Fulbright : invitation de chercheurs américains pour un semestre : simplification de la procédure
- e) Bourse Lurcy : 3 doctorants dans trois disciplines
- f) Harvard : bourse Arthur Sax

- **Projet de création d'une collection d'ouvrages américanistes**

Isabelle Alfandary (vice-présidente chargée à la recherche) rappelle le principe d'une collection d'ouvrages américanistes publiant des manuscrits de thèses retravaillés.

Après des tentatives de négociation auprès des PUR (Pierre Corbel) et de Michel Houdiard, il est apparu au Bureau que les PUPS (François Moureau) proposent les conditions les plus intéressantes, la collection Americana dirigée jusqu'à présent par Pierre Lagayette étant laissée vacante par le départ à la retraite de ce dernier. F. Moureau accepte le principe d'apposer le logo AFEA sur les ouvrages contrairement aux PUR et propose un véritable travail d'édition (relecture attentive).

Les termes financiers sont les suivants :

7000 à 8000 euros par ouvrage ou pour deux ouvrages de 300 à 400 pages. Des manuscrits en français exclusivement avec traduction des citations (mais possibilité de texte original en note). Il subsiste un flou important sur le nombre d'ouvrages publiés pour ce financement, un complément d'information sera réclamé aux PUPS, s'il s'agit d'un seul ouvrage, ce contrat ne sera pas mis en place, parce que le budget dépasserait de beaucoup trop ce qui a été prévu. En conséquence est mise au vote la possibilité d'un financement de l'AFEA de 2000 euros par ouvrage.

L'AFEA ne participerait qu'à hauteur de 2000 euros et chercherait des financements auprès des écoles doctorales des auteurs avec possibilité de faire une demande de subvention auprès de l'école doctorale de Paris IV même si l'auteur du manuscrit n'appartient pas à cette université.

Direction de la collection : collégiale (3 membres dont un enseignant de Paris IV)

Si l'association accepte cette proposition, les PUPS s'engagent à publier deux manuscrits par an selon le calendrier suivant :

- 1^{er} oct : Envoi du manuscrit = publication en mars
- 1^{er} mars : envoi du manuscrit= publication 1^{er} oct.
- Isabelle Alfandary souligne la qualité de la distribution (Gallimard+ Gallimard export)
-

Questions :

F. Sammarcelli, Professeur à Paris IV souligne le manque de moyens financiers des équipes de recherche dans son université et estime qu'il est illusoire de compter sur un financement provenant de Paris IV.

J. Dean évoque la question du français comme langue exclusive dans cette publication peu propice à la diffusion à un niveau international.

M. Amfreville rappelle qu'il s'agit d'une solution en attendant une meilleure proposition (en soulignant qu'il s'agit-là de la seule proposition concrète faite à ce jour).

D. Kesselman suggère de négocier le copyright afin de permettre aux auteurs de publier leur ouvrage en anglais à l'étranger, le cas échéant.

Elle demande si l'on ne pourrait réclamer un pourcentage sur la recette en soulignant que nous apportons un public captif, ce à quoi **I. Alfandary** répond qu'il est difficile de compter sur un public captif dans ce domaine.

J. Pothier revient sur la question du montage financier en insistant sur le fait que l'on ne peut compter sur un financement de Paris IV, le BQR étant terminé depuis longtemps dans la plupart des universités.

M. Amfreville explique que l'on va proposer une liste d'auteurs et de contrats et que l'on fera un nouveau montage financier à chaque nouvelle publication.

MC. Perrin-Chenour précise qu'étant à l'origine du projet, elle avait constitué un comité pour étudier les différentes propositions ; ce comité n'a pas vocation à devenir le comité scientifique de la collection.

Résultats du vote à main levée portant sur ce contrat, si les frais annoncés concernent effectivement deux ouvrages. Sur le principe d'un projet de collection dans le cadre des PUPS :

Abstention : 17

OUI : unanimité moins 17 voix

- **Base de données bibliographiques** : Marie Liénard-Yétérian et William Dow

1. Funded by the American Embassy and AFEA, PMB services has upgraded and modified the bibliographical system (Mark search), created by Pierre Gervais in 2006. There are fine tunings and minor format changes still to be made.

These will be made over the summer. The new system will be fully functional by the AFEA General Assembly, Oct. 1. 2011 at which time Eric Robert, president of PMB, (electronic systems service that has created the bibliography) will present the system to the AFEA members-at-large. (He will also do so first on the level of the bureau before the GA. Details confirmed.

2. Over the summer as well, in the second phase of implementing the project, one of my doctoral students, Kamila Loudj, who underwent a three-day PMB training earlier this month, will begin transferring/migrating all AFEA member bibliographical references from the BN to our new AFEA bibliographical site. She will eventually do the same cataloguing work in relation to the Library of Congress and World Cat.

Under the supervision of Marie and I, Kamila will be responsible for maintaining and administrating the site.

3. The site is currently housed at Le Mans (Université du Maine), where the former system was housed, and Philippe Bourdenet, one of the technical supervisors at the University Library in Le Mans, has been fabulous in helping us and PMB with the upgrade and transferral of the system. He is currently active in verifying many of the technical and format

details. So for the moment, we think the system should stay there, as long as there is administrative and financial support at Le Mans. Presently appears to be the case.

I've also looked in the possibility of housing the system at UPEMLV, where there is support and willingness for it.

4. Further details:

--Kamila's salary. To conform with AFEA employment contracts. 18 months, 15 euros per hour. 4-5 hours per week; 5 hour maximum. Starting and end dates of contract to soon be determined.

--Technical question and detail. The site will be interactive and periodically updated and we can continuously make changes and improvements to it. But for the initial toolbar and sidebar categories, a few comments.

We'll be suggesting to Eric: AFEA Accueil/Welcome: explanatory note re: purpose and how to operate bibliography. Some kind of Mission statement. /

/Capes Agreg category/

/Link to the AFEA/ Transatlantic/AFEA sites/

/New member publications (books) for a given year; annual listing/

/Blog, suggestion, FAQ category

/current number of titles (of books, longer works)/: 2275.

/separate category for French Americanist doctoral dissertations

We'll have a tool bar and side model/prototype for the bureau to review and vote on Oct. 1.

5. Next steps:

To discuss Oct. 1.

--Member articles, book reviews. Articles (full text w/links) eventually to be integrated into site. This is an imperative step to (fully) claim the legitimacy and status of bibliography. We need to work out a system in which current members send us their references in the standard format that we've established (roughly following the BN and Library of Congress). 21st century eventualities: bibliography to include scanned member articles and those already in electronic form. Video and voice/auditory capabilities. Details to come Oct. 1.

--Publicity, Promotion, Diffusion. Contact all European Am. Studies associations informing them of the project and giving them the link.. MLA int. biblio. JSTOR. Project Muse. Lib. of Congress. World Cat. BN American Studies Association etc. Formulate a strategy once the bibliography is fully functioning.

--Multilingual access: by Oct. 1, the site will be multi-lingual, language-choice available: English, Spanish, French, Italian etc. Especially important of course for non-French speakers and international scholars.

--Contrat assistance. Covered for one year under present contract/agreement. Eric will explain the details of PMB extended support services Oct. 1.

--Sharing of services/develop, partnership with Institut des Amériques. The two organizations can usefully complement each other.

- **Congrès de Perpignan : Michel Imbert vient présenter le thème “héritage(s)” qu'il propose en collaboration avec Ada Savin.**

Héritage(s) : Proposition pour le Congrès de l'AFEA, Perpignan 2012

D'entrée de jeu, l'héritage est un terme singulier qui recouvre une pluralité de valeurs : tantôt il désigne le bien transmis, tantôt l'acte de donner ou de recevoir en héritage. Qui plus est, le capital transmis est soit matériel, soit symbolique comme dans le cas du patrimoine culturel, notion qui englobe les traditions ancestrales, les us et coutumes, les valeurs spirituelles, idéologiques et culturelles d'un peuple. Or, la transmission du patrimoine, au propre ou au figuré, donne lieu à des différends ou des détournements sans fin. L'héritage en partage, au double sens du terme, le patrimoine commun qui ne cesse de diviser héritiers et prétendants, ne se transmet qu'au prix de mutations; il peut être dévoyé, capté, subverti. De ce point de vue, le cas des Etats-Unis semble exemplaire. De même que la question du « canon » divise la critique littéraire, de même la mémoire collective – ce qui survit dans les esprits ou mérite d'être commémoré – soulève de vifs débats entre historiens. Héritage/ héritages aux Etats-Unis : cette question qui recouvre une multitude d'aspects servira de fil conducteur à notre présentation. Nous nous bornerons à esquisser quelques pistes de réflexion, dans l'attente de vos propositions.

L'implantation d'une colonie à Jamestown en Virginie (1607), suivie de la fondation de la *Massachusetts Bay Colony* par les Pères pèlerins, ont l'une et l'autre marqué de leur empreinte l'histoire de la future nation : tandis que la Nouvelle Angleterre transmet à la postérité le mythe de la Terre promise et du « nouveau peuple élu », le Sud pour sa part lègue l'institution de l'esclavage. Cet héritage composite, source d'antagonismes entre le Sud et le Nord, au point de mettre en péril l'unité de la nation, perdure jusqu'à ce jour ; le traumatisme de la Guerre de Sécession a laissé de profondes séquelles.

La proclamation de la république américaine, premier état postcolonial du genre, inaugure l'ère des révolutions et l'avènement de la démocratie comme modèle universel. Mais la jeune nation qui s'affranchit de l'empire britannique en reste, à bien des égards, tributaire. Paradoxalement, c'est en revendiquant le respect des libertés fondamentales reconnues par la couronne britannique que les colonies s'émancipent de la métropole. Par ailleurs, la révolution américaine, se détournant de la tradition de la *common law*, impose le mérite individuel comme modèle et, par extension, « le droit égal et imprescriptible à vivre indépendamment de ses semblables » (Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*). Les Pères fondateurs comme Jefferson font reposer le bien commun sur le droit de propriété. Or, Tocqueville dresse le constat de l'exclusion des Indiens et des Noirs, privés de droits civiques et du droit d'accès à la propriété privée.

Le continent américain, soi-disant vierge et paré de l'aura de la Terre promise, a été conquis aux dépens des populations indigènes (« The land was ours before we were the land's », R. Frost). L'acquisition de la Louisiane a ouvert la voie à l'expansion territoriale de la jeune république américaine (« empire of liberty »), relayée aux XXème et XXIème par l'impérialisme politique et économique des Etats-Unis ; la *manifest destiny* s'est muée en *managed destiny*, selon la formule d'Anders Stephanson. Ainsi, la proclamation d'un état-nation indépendant a préfiguré à la constitution d'une nouvelle puissance impériale. Des écrivains engagés sur la scène contemporaine comme Thoreau ou Twain ont dénoncé le détournement de l'héritage de 1776 et cette tradition contestataire du *protest* persiste.

L'histoire postcoloniale est ainsi faite de rupture(s) et de continuité(s). Longtemps, les Etats-Unis ont été associés à ce rêve de régénération sans précédent, de recommencement absolu sans le poids du passé. L'Amérique a transmis au monde entier l'héritage primordial de l'absence d'héritage, pour en finir avec le carcan des traditions : Hawthorne fait dire à Holgrave, porte-parole de la jeune génération *The House of the Seven Gables*: « Shall we never, never get rid of the Past ! it lies upon the Present like a giant's dead body ! ». Henry James, en revanche, déplore que le Nouveau Monde ne soit pas doté des traditions séculaires de la vieille Europe.

L'afflux d'immigrés du monde entier, facteur constitutif de la nation (« a teeming Nation of nations », selon la formule de Walt Whitman) a contribué à la reconnaissance de l'apport de chaque minorité à une identité en devenir. Dès l'origine, les écrits des Européens sur le sol américain rapportent leur expérience du Nouveau

Monde. Cette tradition a donné lieu à un immense corpus de récits autobiographiques qui témoignent du processus d'acculturation visant à concilier l'héritage du passé et l'adhésion aux valeurs nationales (Werner Sollors, *Beyond Ethnicity : Consent and Descent in American Culture*). L'héritage national est constitué par ces appartenances multiples qui se remarquent dans les toponymes, dans les styles architecturaux empruntés aux traditions les plus hétéroclites. Que la nation soit conçue comme un creuset ou un patchwork, elle fait de la filiation une affiliation à des valeurs fondamentales. C'est précisément au nom de l'égalité des droits civiques que les communautés revendiquent, chacune pour leur compte, la reconnaissance de leurs propres particularismes. L'héritage commun dont tout citoyen se réclame ne cesse de se diffracter en une multitude d'appartenances qui coexistent dans l'espace public (*Native Americans, African Americans, Latinos, Asians, etc...*). Si Tocqueville redoutait l'uniformisation des mœurs comme la rançon de la liberté et de l'égalisation des conditions de vie, le modèle démocratique américain produit au contraire le morcellement indéfini de l'héritage commun (selon Marcel Gauchet). Dans une société régie par le pluralisme culturel, l'identité tant collective qu'individuelle ne saurait être que composite : chacun, en tant que *hyphenated American*, ne souscrit au credo national que pour autant qu'il peut réclamer sa part d'héritage. D'un certain point de vue, avec la révolution américaine, l'histoire a changé de sens. L'héritage ne vient plus d'amont en aval, des ancêtres aux descendants, suivant la tradition et la flèche du temps, mais circule en sens contraire. L'héritage étant promis, jamais acquis, il vient de l'avenir, il est à venir. Le patrimoine est désormais la propriété des fils libres de l'inventer sans le secours de la tradition ni l'hypothèque qui pèse sur tout héritier. « Notre héritage n'est précédé d aucun testament » disait René Char. Ce qui est vrai de la poésie, l'est également de la liberté souveraine de « tester », par soi-même et pour soi-même, expérimentée par le modèle démocratique américain. Ce n'est pas tout à fait par hasard si la patrie de la Déclaration d'Indépendance et du *Bill of Rights* a été la matrice mondiale de la révolution féministe, dès 1848 (*Seneca Falls Convention*).

L'héritage en question, on le pressent bien, est source de litiges, de conflits d'intérêts. L'Etat qui réglemente les lois successoriales (*estate laws*) doit tout à la fois préserver la sacro-sainte propriété privée et le patrimoine public. D'où l'encouragement fiscal à constituer des fondations privées à caractère philanthropique, reconnues d'intérêt public (Bill Gates, Warren Buffett). Par ailleurs, l'état fédéral prescrit la sauvegarde du patrimoine naturel. Des parcs naturels comme Yellowstone ou Yosemite témoignent du culte unanime voué par les Américains à la *wilderness* ; rebaptisés *national heritage parks*, ces sites sont également promus au rang de patrimoine mondial de l'humanité (*common heritage of mankind*).

La littérature américaine, tel un palimpseste, consigne ces héritages à la façon d'une chambre d'enregistrement. Hawthorne exhume le passé colonial en marge de l'histoire officielle dans ses *Tales and Sketches* et ses *romances* historiques. Qu'hérite-t-on au juste et de qui ? Telle est la question posée dans *The House of the Seven Gables*, récit qui tourne autour de la possession dans tous les sens du terme. C'est une sombre histoire de captation d'héritage et d'envoûtement. La possession court dans la famille, d'une branche à l'autre : possession matérielle contre possession mentale et vice-versa. Dans une Amérique victorienne obsédée par le patrimoine, Thoreau recommandait de renoncer à l'héritage si accaparant pour en finir avec l'aliénation qui est le lot commun : « I see young men, my townsmen, whose misfortune it is to have inherited farms, houses, barns, cattle and farming tools ; for these are more easily acquired than got rid of » (chapitre « Economy », *Walden*). Un siècle plus tard, dans *Go Down*, Moses Faulkner retrace la saga de la famille McCaslin; Ike scrutant les comptes, reconstitue la généalogie du patrimoine paternel, met à nu l'atavisme du métissage et de l'inceste dans sa famille et, ayant pris la mesure du poids du passé, il choisit de se dépouiller à la fois du prestige et de l'héritage honni.

Ecrivains et photographes témoignent aussi des laissés pour compte du rêve américain : « huddled masses », pauvres hères saisis sur le vif par Lewis Hine, Jacob Riis, Dorothea Lange ou Walker Evans et décrits par Dreiser, Steinbeck, James Agee et William T. Vollman. La littérature américaine (Mencken et plus près de nous, Gaddis dans *Carpenter's Gothic*), se fait également l'écho des débats idéologiques qui font rage aux Etats-Unis depuis le procès du singe au cours duquel s'affrontèrent partisans du créationnisme et du darwinisme au sujet des théories de l'hérédité. De façon plus générale, l'interrogation sur l'héritage à léguer (allégué) de l'Amérique est au cœur du roman de Pynchon *The Crying of Lot 49*. Toni Morrison, quant à elle, sonde les tréfonds de la mémoire effacée autant qu'enfouie, de l'esclavage. *Beloved* se clôt sur la formule ambiguë « This is not a story to pass on ». Les récits autobiographiques sur les racines familiales, de John Edgar Wideman (*Fatheralong*) à Barack Obama (*Dreams from My Father, A Story of Race and Inheritance*) se rattachent plus ou moins à cette veine archéologique.

Autre héritage majeur des Etats-Unis en marge de la *high culture*, celui de la *popular culture*. Des arts nouveaux plus ou moins autochtones (*made in the USA*) aussi divers que la photographie, le cinéma hollywoodien, le *pop art*, le *land art* ont intronisé le culte du quotidien qu'une tradition philosophique allant du transcendentalisme aux héritiers du pragmatisme (Dewey, la philosophie analytique) avait théorisé à sa manière : les arts américains exaltent selon l'injonction d'Emerson « the low, the common, the familiar ». Transmuer en œuvre d'art des objets de consommation courante fabriqués en série, composer des nouvelles comme Carver, à partir de bribes de vies banales participent du même parti pris de l'héritage commun (au double sens de *communal* et de *commonplace*), perçu à travers le prisme d'un regard à la fois dépaysant et étrangement familier. Signe

révélateur, la langue anglaise, réformée par Noah Webster, persiste et s'impose comme *de facto* la langue dominante ; de nos jours encore, l'un des dictionnaires de référence, *The American Heritage Dictionary of the English Language* témoigne de cette greffe langagière. Le pouvoir d'invention de la langue et du renouvellement des formes, perceptible dans la poésie américaine depuis Whitman et Dickinson, traduit la volonté de (se) créer à partir de rien.

Il serait illusoire de dresser l'inventaire exhaustif de la question. Nous souhaitons que le congrès de l'AFEA donne lieu à des confrontations interdisciplinaires et qu'il soit l'occasion de partager nos divers héritages et acquis intellectuels.

Michel Imbert, Université Paris VII

Ada Savin, Université de Versailles-Saint-Quentin

Marc Amfreville précise que les propositions pour le thème du congrès 2013 qui se déroulera à Angers sont à envoyer sous la forme de deux ou trois pages à lui-même avec copie à Anne Ullmo.

François Brunet évoque la possibilité d'un congrès sans thème, ce à quoi Marc Amfreville répond qu'il doit s'agir d'une proposition positive et non par défaut.

Revues :

• *RFEA*

Nathalie Caron et Mathieu Duplay, rédacteurs en chef de la *RFEA* rappellent qu'une rencontre s'est tenue à l'Atelier, rue du Jourdain, Paris, le 18 mai 2011, pour la parution du n°127. Une vitrine et une table spéciales ont été mises en place à cette occasion.

Les rédacteurs en chef attirent par ailleurs l'attention de l'assemblée sur la composition d'un nouveau conseil scientifique, qu'ils entendent solliciter pour avis et expertise. Chacun des membres de ce conseil scientifique doit recevoir un exemplaire du n°126.

Mention est faite de la présence à venir de la revue sur JSTOR : la convention entre JSTOR et les Editions Belin a été signée.

Un rendez-vous est prévu en septembre pour la mise en ligne sur Persée.

Les rédacteurs en chef attirent l'attention des membres de l'AFEA sur la nécessité absolue de **respecter l'anonymat des expertises**, notamment à l'occasion de la rédaction d'un curriculum vitae devant figurer dans un dossier de recrutement, de promotion ou de demande de CRCT. S'il est possible de faire figurer parmi les tâches scientifiques "expertises pour la Revue française d'études américaines", le titre des articles ne doit en aucun cas être précisé. De même, une publication pour la *RFEA* à venir, ne peut être mentionnée que si elle a été formellement acceptée par le comité de rédaction.

RFEA - Calendrier 2011-2013

N°	Date du numéro	Responsables	Titre ou sujet	Situation du dossier	Remise à Belin	Date prévue de distribution
127	1 ^e trimestre 2011		Miscellanées	En cours	Juin 2011	Juin/juillet 2011
128	2 ^e	Yves Abrioux	Les études	Evaluation	Sept. 2011	Oct. 2011

	trimestre 2011		américaines à l'ère médias numériques : nouveaux objets, nouvelles pratiques			
129	3 ^e trimestre 2011	Yves Figueiredo, Michel Granger, Tom Pughe	De la nature à l'environnement (numéro issu du congrès 2010)	2 ^e version des articles en attente ou en lecture	Sept. 2011	Oct. 2011
130	4 ^e trimestre 2011	Sylvie Mathé	Que peut la littérature ? Les moments de vérité dans la littérature américaine	Préparation du dossier	Nov. 2011	Déc. 2011
131	1 ^e trimestre 2012	Guillaume Marche	Les formes infra politiques de mobilisation	Préparation du dossier	Janv.2012	Mars 2012
132	2 ^e trimestre 2012	Sylvie Bauer	Ecrire le corps	Préparation du dossier	Avril 2012	Juin 2012
133	3 ^e trimestre 2012	Hélène Aji et Pierre Guerlain	La vérité (numéro issu du congrès 2011)			Sept. 2012
134	4 ^e trimestre 2012	Richard Anker	La Mimesis en littérature	Dossier accepté	Sept. 2012	Déc. 2012
135	1/2013	Divina Frau-Meigs	La gouvernance d'internet : le réseau des réseaux est-il encore américain ?	En cours		
136	2/2013	Anne Paupe et Céline Murillo	Indépendance et cinéma			
137						

- ***Transatlantica***

Compte-rendu de la revue en ligne *Transatlantica* par Nathalie Cochoy et Romain Huret

Transatlantica a 10 ans cette année !!!

Nous publions désormais deux dossiers par numéro (un en littérature, un en civilisation), assortis d'une image chacun, et deux numéros par an.

Les rubriques sont aussi en plein développement, et un appel est lancé en vue de nouvelles contributions pour *Varia*, *Reconnaissances*, *Actualité de la Recherche*, *Comptes-rendus*.

Nous avons un léger retard dans la publication. Les deux numéros 2011 devraient paraître avant la fin de l'année :

2011-1 : « The senses of the South » (G. Chouard, J. Pothier) / « Référendum populaire » (D Kesselman)

2011-2 : « Les animaux dans l'imaginaire américain » (T. Pughe) / « Histoire du sport aux Etats-Unis » (P. Marquis)

Les prochains numéros sont les suivants :

2012-1 : « Le roman policier, littérature transatlantique » (B. Tadié) / « Maisons hantées » (S. Sauget)

2012-2 : « Récits d'esclave » (N. Dessens, JP Le Glaunec) / « Cartographies de l'Amérique » (O. Brossard, M. Manolescu)

Nous avons deux nouvelles propositions en littérature pour l'année 2013 :

« Jeux et enjeux du texte » (R. Alladaye, S. Vallas)

« Littérature et philosophie » (I. Alfandary)

Lors de la parution de chaque numéro, nous réalisons une affiche en couleur, avec les images des numéros et les titres des articles : elle est envoyée sous forme électronique aux correspondants de l'AFEA. Nous les remercions de bien vouloir les imprimer et les placer dans leur université.

Plusieurs courriers nous sont revenus : merci aux correspondants de bien vouloir signaler tout changement d'adresse électronique aux secrétaires de l'association. Nous leur adresserons aussi une affiche-mosaïque à l'automne, à l'occasion de l'anniversaire de la revue.

- **Point sur les finances de l'association par Anne-Marie Paquet-Deyris, Trésorière générale de l'AFEA**

Solde fin avril 2011 :

- CCP = + 46 346[€]73 dont recette Cotisations fin mars : + 43 890[€]
- Caisse d'Epargne = + 4 264[€]38

- Même problème d'Impayés que l'an dernier, malgré les relances nombreuses, entraînant les frais suivants (et supérieurs cette année) pour l'AFEA :

- - 1076[€]80 (+ Frais d'Impayés de 10[€]30 à chaque rejet)

- Détail pour le Prélèvement Automatique :
 - . 17 rejets en aval avec Frais : 14 dus à des comptes clôturés ; 1 à une absence d'ordre de payer ; 2 dus à des comptes non provisionnés
 - . La plupart des cas sont en cours de règlement mais certains restent sans réponse
 - . Bilan définitif après le 2^{ème} PA de septembre 2011 par la Trésorière adjointe
- 5 Bourses de Recherche attribuées cette année à des Doctorants par l'AFEA. Montant variable de 900[€] à 1500[€] selon le projet. Total : 6 650[€].

□ Charles JOSEPH: 1500[€] □ Fanny LAUBY: 900[€] □ Joey MASSE: 1250[€] □ Alix MEYER: 1500[€] □ Lisa ROSSI: 1500[€]

Soit 8 demandes seulement en tout : il faudra faire plus de publicité pour ces bourses l'an prochain. Un rappel sera fait en temps voulu sur la messagerie et/ou auprès des correspondants dans les Universités pour inciter les récipiendaires potentiels à se renseigner sur les conditions de réception sur le Site AFEA.

- **EAAS (voir le rapport détaillé de J. Pothier en annexe plus bas)**

Jacques Pothier, représentant de l'AFEA au bureau de l'EAAS (et webmestre du site EAAS) fait un compte-rendu de la dernière réunion de cette association (les réunions de l'EAAS se tiennent les années impaires, le congrès se tenant les années paires). Il rappelle que le prochain congrès dont le thème est « The Health of the Nation » se tiendra à Izmir en 2012.

24 ateliers ont été sélectionnés, parmi lesquels certains ne comptent qu'un organisateur (il en faut deux).

L'EAAS propose des bourses doctorales et organise des colloques internationaux. Une banque de données sur les américanistes européens est à l'étude afin de mettre en place des Masters Erasmus Mundus. Le but est d'europeaniser les banques de données.

Le Comité éditorial du *European Journal of American Studies* fait appel aux spécialistes d'histoire et aux politologues américanistes, notamment pour procéder à l'expertise des articles.

La publication des volumes d'articles choisis émanant des congrès d'Oslo et de Dublin est imminente.

Prochains congrès :

2014 : La Haye

2016 : Constanza (Roumanie)

- Congrès de 2012 à Perpignan– Après un vote à main levée, le thème proposé par Ada Savin et Michel Imbert : « Héritages » est accepté à l'unanimité.
- Congrès de 2013 : Angers- en attente de proposition de thème

Intervention de Catherine Pouzoulet : il est nécessaire de ne pas laisser passer le rapport du CAPES, preuve du scandale que constitue la réforme ; on aperçoit des

publicités pour le Master enseignement sur les murs de toutes les universités. Le rapport du CAPES est tendancieux puisqu'il met en avant une soi-disant baisse des vocations : à terme, on signe la mort des sciences humaines en asséchant le vivier des agrégatifs et des futurs chercheurs et en déstructurant les séminaires de recherche. Le gouvernement n'a procédé à aucun bilan de la recherche en dépit de ses promesses. Il y a un décalage criant entre l'hyper professionnalisation des enseignants-chercheurs et le fait que nos universités deviennent des « community colleges ».

- **AG d'octobre 2011 : samedi 1^{er} octobre à 14h au Grand Amphi de l'Institut du Monde Anglophone, 5 rue de l'école de Médecine, 75006 Paris.**

ANNEXE : Rapport de Jacques Pothier sur l'EAAS

Congrès de 2012, The Health of the Nation, March 30–April 2, 2012

La réunion du bureau de l'European Association for American Studies des années impaires a surtout pour objectif de préparer le programme scientifique du Congrès de l'année suivante. Il s'agit d'établir le programme des ateliers et des « parallel lectures », dont la liste sera publiée incessamment dans un bulletin en ligne de l'EAAS. Pour 24 possibilités d'ateliers, la secrétaire générale Jenel Virden avait reçu 43 propositions. Après des discussions visant à assurer une diversité de l'offre, éviter les doublons et rechercher un certain équilibre entre les associations, le bureau est arrivé à une liste où l'AFAA est bien représentée, puisqu'elle présente 7 directeurs d'atelier (suivie de l'association allemande, qui en comprend 6). Une des 8 conférences parallèles sera assurée par un membre de l'AFAA (Jean Kempf).

Autres Congrès

La dernière livraison de l'EJAS (2011/2) est un numéro spécial sur le Congrès d'Oslo.

La publication papier issue du Congrès d'Oslo (2008) est imminente ; celle du Congrès de Dublin (2010) devrait intervenir d'ici la fin de l'été.

Le Congrès de 2004 aura lieu à La Haye ; celui de 2006 à Constanța (Roumanie).

Changements dans l'équipe de direction (Officers)

Le président en exercice Hans-Jürgen Grabbe ayant souhaité mettre un terme anticipé à son mandat, le bureau a procédé à l'élection d'un nouveau président, qui assurera la fin du mandat en cours. Il s'agit du délégué de la BAAS, Philip John Davies (Eccles Center for American Studies, British Library). Jenel Virden arrivant au terme de son mandat de secrétaire générale, Gert Buelens, délégué de la BLASA, a été élu à cette fonction.

Pour mémoire, la vice-présidente reste Meldan Tanrisal (ASAT), et le trésorier Stephen Matterson (IAAS). Détails sur le site de l'EAAS, www.eaas.eu onglet « About EAAS » > « Officers and Board »

European Journal of American Studies

Pawel Frelik indique que l'EJAS souhaite renforcer et renouveler son équipe éditoriale, en particulier dans le champ de l'histoire et des sciences politiques, et souhaite diversifier son équipe de rapporteurs (d'où intérêt pour le point ci-dessous, sur l'élaboration d'une banque de données sur les chercheurs américanistes).

Website

En plus des annonces de son activité propre (congrès biannuel, publications de sa collection, la revue en ligne EJAS), le site de l'EAAS recueille depuis deux ans les appels à communications et annonces de colloques internationaux européens dans la rubrique « Conferences » > « Other Conferences » (textes en anglais uniquement). Parallèlement, il existe une rubrique « Other European American Studies Journal » qui liste les revues des associations membres, plus d'autres revues américanistes indépendantes. Cette liste renvoie

aux sites des revues. Plutôt que de développer davantage cette rubrique, en affichant les TOC des livraisons, un renvoi est fait vers les pages « American Studies Journal » de « the ASA » <http://www.theasa.net/journals/>, qui assure ce service et permet à chaque revue américainiste de publier elle-même en ligne ses tables des matières et toute information qu'elle souhaite porter à la connaissance de la communauté américaniste mondiale. Boris Vejdovsky (SANAS) indique qu'il est le correspondant de l'ASA pour l'Europe.

Le webmestre (moi-même) propose de développer une rubrique « other publications » destinée à faire connaître au niveau européen les monographies et ouvrages collectifs publiés en anglais par les américanistes européens et distribuées internationalement.

Divers

Préoccupés par la nécessité de développer les partenariats internationaux, et donc d'identifier les partenaires possibles pour des programmes de recherche et d'enseignement avancés, le bureau a décidé la mise à l'étude de faisabilité d'une banque de données sur les chercheurs américanistes européens, en s'inspirant du REDIAL mis en place par les latino-américanistes <<http://www.red-redial.net/>>. J'indique que l'Institut des Amériques, dont fait partie le REDIAL, s'est donné pour objectif de travailler dans ce sens, et signale la mise en place de la BD des publications des américanistes de l'AFEA.

Liste des correspondants de l'AFEA en date du 2 octobre 2010

<i>AIX-MARSEILLE 1</i>	VAGNOUX Isabelle
<i>AMIENS</i>	COSSU-BEAUMONT Laurence
<i>ANGERS</i>	DJAHANSOUZ-YVARD Gélareh
<i>ANTILLES-GUYANE</i>	LEFRANÇOIS Frédéric
<i>ARRAS</i>	LEDRU Raymond (dès 2011 : Kevin DWYER)
<i>AVIGNON</i>	LEMAIRE Janine
<i>BESANÇON</i>	PELTZMAN Daniel
<i>BORDEAUX 3</i>	ANTOLIN Pascale
<i>BORDEAUX 4 - IEP</i>	MASSEYS-BERTONECHE Caroline
<i>BOULOGNE</i>	DUPONT Nathalie
<i>BREST</i>	AGOSTO Marie-Christine
<i>CAEN</i>	DJEBALI Taoufik
<i>CERGY-PONTOISE</i>	VANDERHAEGHE Stéphane
<i>CHAMBÉRY</i>	BERTHIER-FOGLAR Susanne
<i>CLERMONT-FERRAND 2</i>	GARRAIT-BOURRIER Anne

CORSE	<i>Pas de correspondant signalé en remplacement de Danièle André</i>
DIJON	McMAHON Fiona
EHESS	SCHOR Paul
ENS LYON	SPECQ François
ENS ULM	DERAIL Agnès
ÉVRY	THOMAS Julie
GRENOBLE 3	MANIEZ Claire
IEP - PARIS	LACORNE Denis
LA ROCHELLE	TROMBLEY James
LE HAVRE	DEPARDIEU Benoît
LE MANS	FELIX Brigitte
LILLE 3	POUZOULET Catherine
LIMOGES	CLERMONT Guy
LORIENT	MICHAUD Marie-Christine
LYON 2	HURET Romain
LYON 3	GAY Marie-Agnès
METZ	PUYJARINET Magali
MONTPELLIER 3	PELLERIN Simone
MULHOUSE	GARY Georges
NANCY 2	KAENEL André
NANTES	FEITH Michel
NICE	DEBRAY Anne
ORLÉANS	BERGAMASCO Lucia
PARIS 1	HARTER Hélène
PARIS 2	MERCHANT Jennifer
PARIS 3	PIRE Béatrice
PARIS 4	PELLEGRIN Jean-Yves
PARIS 7	CAZE Antoine

<i>PARIS 8</i>	BATT Noëlle
<i>PARIS 9</i>	CHOUARD Géraldine
<i>PARIS 12</i>	MARCHE GUILLAUME
<i>PARIS 13</i>	OLLIVIER-MELLIOS Anne
<i>PARIS EST MARNE-LA-VALLÉE</i>	VELUT Jean-Baptiste
<i>PARIS OUEST</i>	CREMIEUX Anne
<i>PAU</i>	MACHU Didier
<i>PERPIGNAN</i>	DUPONT Jocelyn
<i>POITIERS</i>	OUESLATI Salah
<i>REIMS</i>	CHOLLIER Christine
<i>RENNES 2</i>	TREGUER Florian
<i>RÉUNION</i>	FÉRAL Claude (Mme.)
<i>ROUEN</i>	WICKE Anne
<i>SAINT-ÉTIENNE</i>	BOUZONVILLER Elisabeth
<i>STRASBOURG 2</i>	EASTMAN Andrew
<i>STRASBOURG 3</i>	FAURE Justine
<i>TOULON</i>	SAINT JEAN PAULIN Christiane
<i>TOULOUSE 2</i>	DESENSES Nathalie
<i>TOURS</i>	ATHENOT Eric
<i>VALENCIENNES</i>	BEN BARKA Mokhtar
<i>VERSAILLES ST-QUENTIN</i>	LÉVY Paule

Compte-rendus d'ouvrages : Rappel

Les compte-rendus sont publiés dans la RFEA ou dans *Transatlantica*, selon le souhait des auteurs/éditeurs ; adresse d'envoi des ouvrages à recenser :

- *RFEA* – littérature → Annick DUPERRAY – 17, Le Puy des Lauriers, chemin de Beauregard, Mouret, 13100 AIX-EN-PROVENCE
- *RFEA* – civilisation → Hélène LE DANTEC-LOWRY – 13, avenue Louis Benoist, 91370 VERRIERES-LE-BUISSON
- *Transatlantica* – littérature → Hélène PERRIN – 12, allée des Tilleuls 33120 ARCACHON
- *Transatlantica* – civilisation → Naomi WULF – 10, rue André Antoine, 75018 PARIS

Ouvrages reçus

Boisseau, Maryvonne & Marie Nadia Karsky (dirs.). *Traduire la cohérence. Palimpsestes* 23. (ouvrage collectif de 7 essais dont "The Catcher in the Rye et l'Attrape-Cœurs, Oralité, cohérence et incohérence" (Isabelle Génin) et "Les charnières de discours dans le doublage des films de Woody Allen" (Frédérique Brisset)

Brooks, Peter. *L'imagination mélodramatique : Balzac, Henry James, le mélodrame et le mode de l'excès*. Trad. par Emmanuel Saussier & Myriam Faten Star. Paris : Editions Classiques Garnier, 2010.

Chupin, Yannick & René Alladaye. *Aux origines de Laura. Le dernier manuscrit de Vladimir Nabokov*. Préface de Maurice Couturier. Paris : PUPS, 2011.

Copestake, Ian D. *The Ethics of William Carlos Williams's Poetry*. Rochester : Camden House, 2010.

Fuller, Margaret. *Des femmes en Amérique*. Trad. annotation et postface par François Specq. Paris: Editions Rue d'Ulm, 2011.

Guillaud , Lauric. *Le retour des morts (Imaginaire, science et verticalité)*. Pertuis : Editions Rouge Profond, 2010.

Ivanova, Velichka. *Fiction, utopie, histoire. Essai sur Philip Roth et Milan Kundera*. Paris : L'Harmattan, 2010.

Levine, Robert S. & Ivy G. Wilson. *The Works of James M. Whitfield : America & Other Writings by a Nineteenth-Century African American Poet*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 2011.

Machu, Didier. *Lolita ou le tyran confondu. Lecture de Nabokov*. Lyon: PUL, 2010.

Oudart, Clément. *Les métamorphoses du modernisme de H.D. à Robert Duncan : vers une poétique de la relation*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2010.

Roche, David (ed.). *Conversations with Russell Banks*. Jackson: University Press of Mississippi, 2010.

Tredy, Dennis, Annick Duperray & Adrian Harding (Eds.). *Henry James's Europe: Heritage and Transfer*. Cambridge : Open Book Publishers, 2011.

Changements d'adresse : N'oubliez pas de communiquer à Jocelyn Dupont (dupontjos@free.fr) tout changement d'adresse ou d'affectation, ainsi que toute autre modification que vous souhaiteriez voir apporter à l'annuaire. En cas de changement de domiciliation bancaire, il est impératif de faire parvenir une nouvelle autorisation de prélèvement automatique accompagnée du nouveau RIB à la Trésorière adjointe, Carine Lounissi (1 impasse de la Juine, 91000 Evry).

Le Bulletin de l'AFAA attend vos informations. Envoyez-les à l'attention de André Kaenel, 13 Rue Lyautey, 54320 Maxéville ou à Andre.Kaenel@univ-nancy2.fr

